



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Direction Régionale des
Finances Publiques
du Bas-Rhin

PENSEZ À BIEN DÉCLARER VOS IMPÔTS !

Une copie de votre avis d'imposition (ou de non-imposition) est **indispensable** dans vos démarches administratives de demandes de :



PRESTATIONS
SOCIALES



LOGEMENT
SOCIAL



BOURSE SCOLAIRE
OU UNIVERSITAIRE

DATE LIMITE DE
DÉCLARATION :

19 mai

version papier

8 juin

en ligne

impots.gouv.fr

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

L'IMPÔT S'ADAPTE

À VOTRE

